

# L'INFIRMIÈRE ET INFIRMIER AUXILIAIRE

L'infirmière auxiliaire est une professionnelle de la santé qui travaille en étroite collaboration avec les infirmières et les médecins. Elle possède la compétence et l'autonomie nécessaires pour contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins. Elle prodigue des soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs.

## UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme de formation *Santé, assistance et soins infirmiers* (SASI) est d'une durée de 1 800 heures. Cette formation mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Dispensé dans des centres de formation professionnelle et une école privée, le programme de formation *Santé, assistance et soins infirmiers* est consacré exclusivement à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en soins infirmiers qui permettront à l'infirmière auxiliaire d'assumer un rôle essentiel auprès des patients. Pour accéder au programme d'études, vous devez respecter les conditions d'admission du MEES.



## CONDITIONS D'ADMISSION À L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC

Avoir complété avec succès le programme SASI et détenir un diplôme d'études professionnelles décerné par le MEECS ou avoir obtenu une équivalence de diplôme et/ou de formation, à l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ).

De plus, les personnes qui s'inscriront au programme SASI devront réussir l'examen professionnel. Cela est obligatoire depuis le 19 novembre 2015.

## LES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES MEMBRES D'UN ORDRE PROFESSIONNEL

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec dénombre plus de 29 000 infirmières auxiliaires.

**Le mandat de l'OIIAQ consiste à assurer la protection du public.**

L'Ordre assume son mandat de trois manières :

- Par son comité de formation, il a un droit de regard sur la qualité de la formation initiale;
- Par son comité d'inspection professionnelle, il s'assure de la compétence de ses membres;
- Par son conseil de discipline, il sanctionne les membres qui manquent à leurs devoirs et obligations déontologiques.

### Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

531, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1K2

Téléphone : 514 282-9511 ou 1 800-283-9511

Visitez notre site Internet : [oiaq.org](http://oiaq.org)

 Suivez-nous sur Facebook

Janvier 2017

Le générique féminin est utilisé dans ce dépliant sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

## LE RESPECT DES GENS ET LA QUALITÉ DES SOINS SONT AU CŒUR DE LEURS PRIORITÉS.

Chaque jour, les infirmières auxiliaires dispensent des soins infirmiers à la population québécoise.

### Qualités et aptitudes requises :

- capacité d'écoute et d'empathie
- esprit d'équipe
- grande disponibilité
- sens de l'organisation
- jugement
- grande dextérité

Pour de plus amples renseignements, informez-vous auprès d'un conseiller d'orientation du centre de formation professionnelle de votre région ou au Service de l'examen professionnel, de l'admission et de la formation de l'OIIAQ.

Pour consulter la liste des centres de formation professionnelle qui dispensent le programme de formation SASI, rendez-vous à [inforouteftp.org](http://inforouteftp.org).

